



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037456

HAL Id: hceres-02037456

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037456>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* proposée par l'Université Pierre Mendès France de Grenoble (UPMF) est assurée sur le campus par l'UFR Sciences humaines. Elle recrute essentiellement sur un bassin local et régional et délivre une licence d'Histoire construite sur un modèle classique mais qui offre la possibilité d'une ouverture vers d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (SHS). Elle dispense les approches méthodologiques en histoire qui doivent permettre la formation d'un futur chercheur ou enseignant dans les quatre périodes historiques. Cette licence offre également par le jeu des options un cursus qui doit pouvoir satisfaire la poursuite d'études dans des disciplines liées aux métiers de la culture, de l'édition, à la préparation des concours des collectivités publiques locales et territoriales. La formation est organisée autour de trois parcours : *Enseignement* ; *Archives, documentation, patrimoine* ; *Vie publique et relations internationales*.

Avis du comité d'experts

La formation a pour objectif d'amener les étudiants à acquérir les savoirs et les méthodes fondamentaux pour la formation d'un historien. Cette formation centrale s'appuie sur l'ouverture vers d'autres disciplines des SHS qui l'enrichissent et la diversifient.

La formation est cohérente et répond aux attentes des étudiants et des milieux professionnels qui recherchent des historiens bien formés, capables d'autonomie et de synthèse et ouverts aux métiers autres que ceux de l'enseignement (CAPES et Agrégation) et de la recherche.

La formation sur le site de Grenoble est présentée comme unique. Malgré, la concurrence régionale forte de Lyon et celle, moindre de l'Université Savoie Mont Blanc, la licence *Histoire* bénéficie d'une zone de recrutement centrée sur la région grenobloise avec un potentiel démographique autonome et un positionnement géographique spécifique. L'agglomération grenobloise dispose en effet d'un bassin d'emplois, d'équipes de recherche et d'acteurs économiques, sociaux et culturels en mesure d'absorber les diplômés issus des cursus d'histoire. La diversification, au sein d'un même cursus par le jeu des options et des parcours est la solution pour conserver une attraction spécifique au sein de la région Rhône-Alpes.

Les effectifs ont tendance à décroître d'année en année avec sans doute un étiage qui est en passe d'être atteint. Les changements internes au cursus sont la conséquence attendue des mutations qui cherchent à juguler cette baisse.

L'équipe pédagogique grenobloise est issue majoritairement de l'UFR Sciences humaines et est constituée très majoritairement d'enseignants-chercheurs. Elle recourt à des professionnels extérieurs pour des interventions ciblées et techniques. La mention est pilotée par le Conseil de département. Les évaluations des enseignements sont ponctuelles et à l'initiative de certains enseignants bien qu'un document paramètre ait été réalisé et progressivement utilisé.

La place de la formation *Histoire* dans le champ de formation *Sciences humaines -territoire* n'est pas explicitée alors qu'il existe par le choix des options ouvertes des connexions évidentes avec les autres formations. La difficulté réside dans la connaissance du degré d'implication et de connexion des différentes formations entre elles.

En faisant le choix de combiner une formation classique d'historien avec la possibilité de parcours différenciés grâce au jeu des options, la licence *Histoire* de l'UPMF se positionne de façon classique au sein de l'UFR, de l'université et de la région.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le potentiel scientifique grenoblois en Histoire est bon, toutes périodes historiques confondues. L'initiation à la recherche est abordée en troisième année de licence (L3) au second semestre à travers la rédaction d'un dossier ou d'un mini-mémoire qui est le résultat d'une activité de recherche entreprise par l'étudiant.
Place de la professionnalisation	Si la professionnalisation n'est pas abordée comme telle, elle apparaît au travers des descriptions professionnelles annoncées. En effet, la formation d'historien est envisagée comme un bloc avec des parcours optionnels possibles donnant accès à une méthodologie et des savoirs à même de répondre aux exigences professionnelles requises par les métiers de l'administration au sens le plus large.
Place des projets et stages	Le souci de la professionnalisation est présent à travers le stage obligatoire en deuxième année (L2) et celui, facultatif, de L3. La réalisation d'un dossier recherche s'effectue dans une dynamique de projet et sert à familiariser les étudiants avec l'activité scientifique mais aussi à les initier aux arcanes de la recherche. Cette activité peut s'avérer discriminante et opérer ainsi l'orientation des étudiants soit vers un master <i>recherche</i> , un master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) ou un tout autre parcours qu'il faudrait pouvoir mesurer et évaluer.
Place de l'international	L'Université Pierre Mendès France bénéficie des échanges ERASMUS et ERASMUS+. De toute évidence des étudiants européens et internationaux fréquentent ladite université. Il est regrettable que nous n'ayons pas d'indicateurs à cet égard. L'offre en langues (Anglais et Italien) semble être privilégiée pour des raisons géographiques et de <i>lingua franca</i> internationale, au détriment d'autres langues, utiles.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Des dispositifs d'information et d'aide à l'orientation des lycéens, ainsi que des dispositifs d'accueil des primo-arrivants sont offerts par l'université. L'application post-Bac doit constituer un élément d'information important, mais nous n'avons pas de données quantitatives et qualitatives sur ces dispositifs. Afin de renforcer la politique de « réussite en licence », un « référent méthode » est créé en première année de licence (L1) pour mieux encadrer les étudiants, faciliter le dialogue entre étudiants et enseignants et aider à l'adaptation au sein du cursus et des parcours. Le dispositif devrait être renforcé et étendu.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Si le cours en face à face reste la norme, les enseignants offrent la possibilité de télécharger des cours, des corrigés et des documents via une plateforme de type « moodle ». Le dialogue semble également possible à travers les courriers électroniques collectifs ou individualisés, ainsi que par la possibilité d'utiliser des blogs mis en place par certains enseignants. Les nouvelles technologies semblent être utilisées régulièrement par l'équipe pédagogique.
Evaluation des étudiants	L'absence de données concrètes fait penser que l'évaluation en Histoire répond à des pratiques traditionnelles associant contrôle continu et examens terminaux, écrit et oral. Les étudiants connaissent les modalités de l'évaluation qui leur sont annoncées en début d'année par le livret de formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le Livret de l'étudiant, remis à ces derniers à chaque rentrée universitaire, décrit la formation avec ses parcours, ses options et les modalités d'évaluation et de suivi de la formation. L'étudiant connaît donc dès le début de l'année les attendus de sa formation. Les étudiants peuvent rencontrer leurs enseignants lors de permanences assurées par ces derniers.

Suivi des diplômés	Comme dans de nombreuses universités, le suivi des étudiants est assuré par un service de la Présidence de l'université ou de la Vie étudiante qui récolte les informations et les livre dans des publications à destination de l'ensemble de la communauté universitaire. Ces données sont accessibles le plus souvent à l'échelle de l'université, plus rarement à l'échelle des UFR et encore moins à celle des équipes pédagogiques.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La notion et la réalité d'un « Conseil de perfectionnement » sont étrangères à cette formation et sans doute à l'UFR, mais cela est peut-être dû à une question de vocabulaire plus que de méthode. Si des enquêtes auprès des étudiants ont été lancées en 2013, les résultats n'étaient pas connus lors de la rédaction du rapport. On peut penser que pour les collègues, les jurys, les réunions de section et départements sont amenés à jouer ce rôle pour une formation somme toute assez tubulaire quand même malgré les parcours différenciés possibles.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation répond aux attentes méthodologiques, scientifiques et pédagogiques d'une formation classique d'historiens, complète et cohérente.
- La structure de la formation ouvre des options vers d'autres disciplines des SHS et offre ainsi une teinte SHS qui peut être un plus pour des formations et des métiers plus pluridisciplinaires comme ceux ouverts dans les collectivités territoriales.
- Le socle historique restant essentiel, les étudiants grenoblois sont bien préparés en vue des concours de l'enseignement, des métiers du tertiaire et des fonctions cadres.

Points faibles :

- Une faiblesse tient dans la trop grande souplesse des choix optionnels qui peuvent amener certains étudiants à tergiverser dans leurs choix. De plus, l'offre de parcours et d'options trop importante empêche une identification parfaitement claire de la formation comme une licence d'Histoire.
- Un enseignement des langues insuffisamment développé.

Conclusions :

La Licence *Histoire* proposée par l'Université Pierre Mendès France de Grenoble répond aux attentes d'une bonne licence d'histoire en ce qu'elle offre une formation dans laquelle les bons étudiants peuvent trouver une voie vers la préparation des concours de l'éducation nationale. Toutefois, et même si cela peut paraître contradictoire, la présence de trois parcours est une opportunité pour ouvrir les perspectives professionnelles offertes aux étudiants. Il faut cependant clarifier l'offre pour ne pas désorienter les étudiants, ceci malgré la réalisation d'un livret étudiant.

Les concepteurs de la mention ont bien perçu que désormais l'enseignement n'est plus forcément le choix unique des étudiants et offrent donc des options qui permettent de diversifier un peu la formation pour l'adapter à des sorties professionnelles plus nombreuses couvrant les domaines des collectivités publiques. Pour une réussite encore meilleure, la spécialisation des parcours devrait être plus prononcée et sans doute un peu plus contraignante avec une possibilité toujours offerte de revenir vers le parcours le plus généraliste.

Un des enjeux de la réussite de cette formation réside sans conteste dans la mise en œuvre d'une formation et de son évaluation interne de manière plus filée, plus proche des acteurs en ciblant notamment le devenir des diplômés et les remédiations possibles tout au long du parcours de licence.

L'offre en langues gagnerait à être diversifiée et amplifiée.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux

Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA